



HAL
open science

Le prieuré-léproserie de Saint-Nicolas d'Évreux Dossier historique et patrimonial

Bruno Tabuteau, Frédéric Epaud

► To cite this version:

Bruno Tabuteau, Frédéric Epaud. Le prieuré-léproserie de Saint-Nicolas d'Évreux Dossier historique et patrimonial. Bulletin des Amis des Monuments et Sites de l'Eure, 2011, Cahiers Jacques Charles, coll. " Monuments et sites de l'Eure " mars 2011, 138, p. 11-50. hal-03111594

HAL Id: hal-03111594

<https://hal.science/hal-03111594>

Submitted on 15 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le prieuré-léproserie de Saint-Nicolas d'Évreux

Dossier historique et patrimonial

Bruno TABUTEAU et Frédéric ÉPAUD

I. – Introduction historique

L'ancien prieuré-léproserie de Saint-Nicolas d'Évreux présente la singularité d'être l'une des rares maladreries médiévales dont nous ayons conservé à la fois un bel ensemble de vestiges architecturaux, aujourd'hui protégés et restaurés, et un important fonds documentaire, déposé aux Archives départementales de l'Eure, qui comprend notamment un cartulaire latin du XIII^e siècle¹. Ce fonds nous renseigne abondamment sur l'histoire de l'établissement².

La première mention des lépreux d'Évreux remonte à 1137 environ. Vers le milieu du siècle au plus tard, ils sont fixés sur le site actuel, paroisse de Gravigny, dans la vallée de l'Iton, sur une terre concédée par l'abbaye de la Sainte-Trinité-du-Mont de Rouen, et l'établissement est doté d'une chapelle. Le vocable de saint Nicolas apparaît dans les textes dans les années 1170, lesquelles marquent le terme du processus de formation de la léproserie. La chapelle signale le caractère religieux de l'établissement, autrement dit le *locus religiosus*. À la fin du XII^e siècle et au XIII^e, les textes évoquent un « monastère » ou un « couvent », qui abrite des « frères » et des « sœurs » (dix à vingt, sains et malades ?), soumis à une discipline pénitentielle, sous la direction d'un « prieur », et qui se réunissent en « chapitre ». L'influence du modèle monastique est patente.

Tout change à la charnière des XIII^e et XIV^e siècles : la communauté fraternelle disparaît et l'établissement se transforme en bénéfice ecclésiastique simple au profit d'un prieur souvent cumulard et absentéiste, en même temps qu'il passe peu à peu sous le contrôle des bourgeois d'Évreux. Au XV^e siècle, tout le temporel est affermé et les lépreux se font rares à Saint-Nicolas. On n'en connaît plus après le milieu du XVI^e

¹ Archives départementales de l'Eure (ADE désormais), H-dépôt Évreux (fonds de l'hôpital d'Évreux), G 7 (cartulaire) à G 36.

² Voir TABUTEAU B., *Une léproserie normande au Moyen Âge. Le prieuré de Saint-Nicolas d'Évreux du XII^e au XVI^e siècle. Histoire et corpus des sources*, thèse de doctorat d'histoire, inédite, Université de Rouen, 1996 (thèse et corpus désormais). Voir aussi des articles et communications tirés de cette thèse : « Le grand saint Nicolas, patron des léproseries : une histoire d'influences », *Cahiers Léopold Delisle*, t. XLVI, fasc. 1-2, 1997, p. 1-18 ; « De l'expérience érémitique à la normalisation monastique : étude d'un processus de formation des léproseries aux XII^e-XIII^e siècles. Le cas d'Évreux », DUFOR J., PLATELLE H. dir., *Fondations et œuvres charitables au Moyen Âge*, actes du 121^e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, histoire médiévale et philologie (Nice, 1996), Éditions du CTHS, Paris, 1999, p. 89-96 ; « La léproserie, un marqueur d'identité dans l'espace périurbain médiéval. Le cas d'Évreux en Normandie », MONTAUBIN P. dir., *Hôpitaux et maladreries au Moyen Âge : espace et environnement*, actes du colloque international d'Amiens (Université de Picardie Jules Verne, 2002), Amiens, 2004 (*Histoire médiévale et Archéologie*, 17), p. 145-157 ; « Dossier historique d'un beau patrimoine : le prieuré-léproserie de Saint-Nicolas d'Évreux, à Gravigny (XII^e-XVI^e siècle) », Journées archéologiques régionales de Haute-Normandie, Évreux-Le Vieil-Évreux, 2005, résumé dans *Haute-Normandie archéologique*, n° 10, 2005, p. 137-138. Ajoutons, pour mémoire, PERRIN F., « Maladrerie Saint-Nicolas de Gravigny », *Bulletin des Amis des monuments et sites de l'Eure*, n° 112, 2004. Mais l'auteur se contente d'exploiter d'autres travaux, sans les citer !

siècle. En 1557, les bourgeois, organisés en municipalité, réunissent la maladrerie au bureau des pauvres de la ville. À l'époque moderne, seule la fonction agricole perdure vraiment et la ferme de Saint-Nicolas remplace *de facto* la léproserie, quoique le bureau y accueille toujours pauvres et malades. Mais le prieur n'y réside plus depuis longtemps. Le dernier s'éteint en 1680 et n'est pas remplacé.

Au milieu du XVIII^e siècle, l'auteur anonyme d'un précieux « État des fermes et batimens appartenants au Bureau des pauvres de la ville d'Évreux », auquel nous aurons souvent recours dans cet article, décrit, non sans emphase, un important ensemble construit :

« La ferme [...] ou est la chapelle contient près de quatre cent pieds de bâtiment d'une largeur et d'une haulteur prodigieuse »³.

Il n'en préconise pas moins la démolition de toute une partie de la ferme. Il s'agit d'épargner au bureau des pauvres de lourds frais d'entretien des bâtiments mais également de dispenser le fermier de l'accueil et de la surveillance des vagabonds qui trouvent refuge à Saint-Nicolas :

« La maison de St Nicolas est regardée depuis longtemps comme un hospice qui doit être continuellement ouvert aux pauvres et aux mendiants. Le fermier est obligé de les recevoir et de les veiller continuellement dans la crainte du feu ou d'être volé. Cette sujettion, qui doit influencer beaucoup sur le prix de la location⁴, cessera par la demolition de la maison et on ne sera plus exposé a donner retraite a une infinité de vagabons qui ne sont pour la plupart que des coquins »⁵.

La recommandation n'est pas suivie d'effet. Pendant la Révolution, mais seulement en 1795, la maladrerie est vendue comme bien national⁶.

Au début du XX^e siècle, des érudits s'intéressent à ses vestiges. Louis Régnier, que nous citerons copieusement, évoque notamment leurs remaniements :

« De l'ancienne maladrerie de Saint-Nicolas d'Évreux [...], il reste plusieurs bâtiments que de nombreuses réparations ont mutilés, mais où l'on reconnaît encore divers détails assez curieux »⁷.

Après lui, Henri Lamiray signale encore sommairement, voire fautivement – à propos des salles voûtées – les vestiges de la léproserie :

« Elle occupait l'immeuble transformé en ferme, connue sous le nom de *ferme de Saint-Nicolas* située à l'entrée de Gravigny, sur la droite, à une cinquantaine de mètres de la route actuelle. Malgré de nombreuses mutilations il reste encore dans cette ferme quelques vestiges intéressants, dont une fenêtre à meneaux ornée de petits personnages et le pressoir ; les salles, voûtées primitivement, ont été pourvues de plafonds modernes »⁸.

La ferme n'est désaffectée à son tour qu'en 1985, avant d'être rachetée en 1994 par la commune de Gravigny, soucieuse de sauvegarder son patrimoine historique. En 1995, la maladrerie est inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques et sa restauration commence en 1996 mais sans que le site ait jamais été fouillé, ce qu'il faut regretter⁹.

³ ADE, E 165, fol. 2 v^o.

⁴ Affermage

⁵ ADE, E 165, fol. 4 v^o.

⁶ ...

⁷ Notes de Louis REGNIER, ms., sept. 1915. ADE, 3 F 200, n^o 298.

⁸ LAMIRAY H., *Promenades historiques et anecdotes dans Évreux*, Évreux, 1927, p. 73-74.

⁹ Voir les rubriques « Édifices », dans la base électronique Mérimée, du Ministère de la Culture : <http://www.culture.gouv.fr/documentation/merimee/accueil.htm>

Les premières divisions de cet article consistent essentiellement en un dossier historique raisonné, enrichi de documents figurés : cartes, plans, photographies, à de rares exceptions près élaborés ou produits par l'auteur, et rassemblant les sources médiévales et surtout modernes mais également des travaux d'érudition locale contemporains disponibles, qui informent sur la topographie passée et présente et sur le patrimoine architectural disparu et subsistant de la maladrerie de Saint-Nicolas. L'« État des fermes et batimens appartenants au Bureau des pauvres de la ville d'Évreux » a déjà été cité. Des procès-verbaux de visites épiscopales de 1714 et de 1760 nous renseignent beaucoup sur la chapelle avant sa disparition. L'érudit normand Louis Régnier, enfin, a laissé des notes manuscrites, demeurées inédites, qui offrent une intéressante description architecturale des bâtiments de la ferme de Saint-Nicolas au tournant des XIX^e et XX^e siècles et principalement en septembre 1915. Description irremplaçable quand elle porte sur un grand édifice du Moyen Âge abattu depuis lors dans la cour de la ferme, et que nous pouvons l'associer à un vieux cliché de 1941. Description toute extérieure, cependant, puisque Régnier n'a manifestement pas pu pénétrer dans les bâtiments, et partielle aussi car il a passablement négligé l'aile en retour d'équerre, qui était pourtant susceptible d'attirer toute son attention.

Une étude des charpentes des toits, illustrée de photographies et de schémas de l'auteur, vient avantageusement compléter le dossier historique et patrimonial de la maladrerie dans une cinquième partie. Étude originale, qui plus est, car la première du genre en ce qui concerne les léproseries médiévales !

II. – Topographie rétrospective

Cartes et plans rendent compte, tout d'abord, d'une topographie rétrospective. Nous les avons élaborés d'après ce que l'on sait de la topographie historique ébroïcienne rapportée à celle d'aujourd'hui (cf. fig. 1), d'après des plans anciens dont nous livrons la synthèse (cf. fig. 2) ou d'après notre propre connaissance historique et monumentale de la maladrerie de Saint-Nicolas rapportée là encore à la topographie actuelle (cf. fig. 4).

1) La léproserie de Saint-Nicolas dans la topographie ébroïcienne

Le lieu appelé « Saint-Nicolas de la Maladrerie » se trouve au nord de l'espace périurbain ébroïcien, dans la direction de Rouen et en aval d'Évreux, dans la vallée d'une petite rivière, l'Iton, qui coule vers le nord. Coteaux et plateaux environnants sont restés très boisés, comme la « forêt de Saint-Nicolas » à l'ouest de la vallée. Nous sommes là sur le territoire de la commune de Gravigny, limitrophe de celle d'Évreux, exactement comme l'étaient les paroisses de Saint-Sulpice de Gravigny et de Saint-Léger d'Évreux avant la Révolution. Au Moyen Âge, la léproserie était distante de moins de 1500 m des remparts d'Évreux.

Jusqu'au XVIII^e siècle, l'établissement s'ouvrait immédiatement sur le grand chemin de Rouen. En 1775, celui-ci fut alors déclassé, au niveau de Saint-Nicolas, par l'ouverture de la route royale, future route nationale 154 – avenue Aristide-Briand à travers Gravigny –, qui passa plus haut, derrière la ferme. La RN 154 a été à son tour déclassée en route départementale 155, depuis le contournement de l'agglomération d'Évreux par le plateau est, dans les années 1990. Entre temps, la largeur du grand chemin de Rouen a été très sensiblement réduite par son alignement et la vente des parcelles excédentaires à l'hôpital d'Évreux par la commune de Gravigny en 1846 et

1864¹⁰. C'est ce grand chemin médiéval ainsi réduit qui a formé, à Gravigny, la petite rue du Carmel, du nom du couvent fondé là en 1856, à moins de 300 m de la ferme de Saint-Nicolas.

En 1915, Louis Régnier note en résumé :

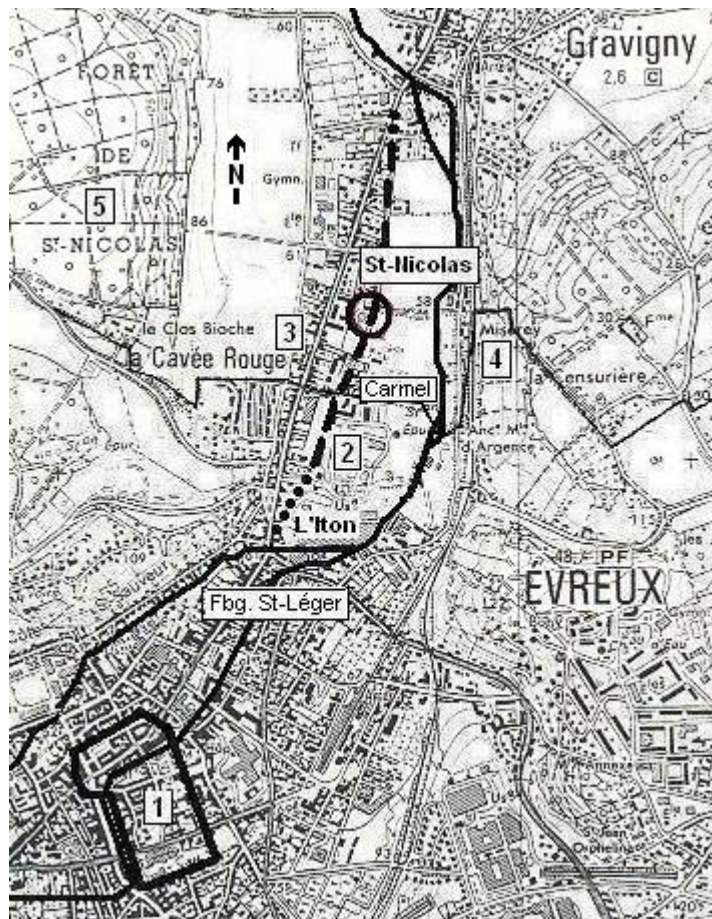
« De l'ancienne maladrerie de Saint-Nicolas d'Évreux, située sur le territoire de la paroisse de Gravigny, à peu de distance de la limite des deux territoires¹¹, il reste plusieurs bâtiments [...]. L'ensemble formait un groupe de constructions qui bordait l'ancien grand chemin de Rouen à Évreux, remplacé au [blanc] siècle par la route nationale actuelle. Cet ancien chemin est aujourd'hui interrompu entre le couvent des Carmélites et l'arrivée à l'extrémité du faubourg Saint-Léger¹², arrivée qui se reconnaît encore »¹³.

Fig. 1

– La maladrerie de Saint-Nicolas dans l'espace périurbain ébroïcien –

Carte de l'IGN au 1/25 000^e, n° 2013 Ouest-Évreux

1 - enceinte d'Évreux au Moyen Âge. 2 - portion du grand chemin de Rouen au Moyen Âge, aujourd'hui rue du Carmel à Gravigny. 3 - ancienne route royale, actuelle RD 155, avenue Aristide-Briand à Gravigny. 4 - limites paroissiales, puis communales. 5 - forêt de Saint-Nicolas.



¹⁰ ADE, H-dépôt Évreux, N 7, n° 6 (avec plans).

¹¹ Avec Évreux.

¹² Faubourg d'Évreux.

¹³ Notes de Louis REGNIER, *op. cit.*

Au total, Saint-Nicolas offre un exemple de localisation tout à fait ordinaire d'une léproserie urbaine, analogue à celle d'autres fondations ecclésiastiques médiévales, sur une voie majeure de circulation et d'échanges et, quoique à l'écart des noyaux paroissiaux, à l'entrée de l'espace polarisé par la ville, jusque dans le champ sacralisé des processions ébroïciennes, en l'occurrence celle du lundi de Pâques, qui s'y rend dès l'origine (première mention en 1237)¹⁴. Et dès l'origine de l'établissement, au XII^e siècle, les chartes s'adressent aux lépreux d'Évreux ou de la cité d'Évreux. Tout au long de son histoire médiévale et post-médiévale, les textes situent toujours la léproserie dans la proximité et la mouvance urbaines d'Évreux, quand ils ne font pas même du prieuré une excroissance du territoire de la bourgeoisie d'Évreux sur la paroisse de Gravigny.

2) La topographie ancienne de la léproserie puis ferme de Saint-Nicolas

Du XVIII^e au XIX^e siècle et à une échelle plus grande, nous retrouvons bien l'implantation de la ferme de Saint-Nicolas entre la route royale et l'Iton, au bord de l'ancien chemin de Rouen. Vers Évreux, la « sente bourgeoise » – aujourd'hui, partiellement, rue de la Libération – marque la limite des paroisses, puis des communes d'Évreux et de Gravigny. En face de la ferme, de l'autre côté du chemin, s'étend la friche de la foire Saint-Nicolas, encore à l'état de champ de nos jours. La foire fut donnée aux lépreux par le comte d'Évreux Simon III de Montfort, vers 1160, et fut l'un des principaux marchés ébroïciens pendant des siècles, à la porte des lépreux donc. Définitivement transférée à Évreux en 1792, d'abord place Saint-Léger, elle est demeurée la grande fête foraine de l'année, à la Saint-Nicolas, le 6 décembre.

L'établissement a son origine dans une concession foncière du XII^e siècle. Vers 1165, Milon, « maître des malades d'Évreux », reconnaît que les lépreux doivent payer chaque année à la Saint-Michel cinq sous angevins ou d'une autre monnaie à l'abbaye de la Sainte-Trinité-du-Mont de Rouen, pour cinq acres de terre où se trouvent leur maison et une vigne :

« Notum sit tam futuri quam presentibus, Drogonem, abbatem Sancte Trinitatis de Monte, et conventum ejusdem ecclesie, fecisse cum Milone, magistro infirmorum de Ebroicis, pactum tale videlicet quod magister predictorum infirmorum, quisquis sit, reddet abbati de Monte prefato quinque solidos andegavensium vel alterius monete communis, singulis annis ad festum sancti Michaelis, pro quinque acris terre in quibus domus eorum et vinee sunt »¹⁵.

En 1217-1218, une transaction entre Saint-Nicolas et l'abbaye nous révèle que ces cinq acres, qui contiennent les bâtiments de la léproserie et un clos de vigne, ont été concédées aux lépreux à l'époque de la fondation de leur « monastère », comme il est contenu dans une ancienne charte, hélas perdue !

« pro quinque acris concessis monasterio dictorum leprosorum a tempore fundamenti illius monasterii, in quibus quinque acris monasterium et edificia leprosorum cum parte clausi vinearum continentur, sicut in quadam veteri carta continebatur »¹⁶.

Dans l'enclos de la ferme, les bâtiments sont répartis autour d'une cour et quelques dépendances s'y ajoutent au delà. Une mare existe devant l'entrée, juste de l'autre côté de la vieille route de Rouen, au coin du chemin du moulin de Saint-Pierre. Mais si ce

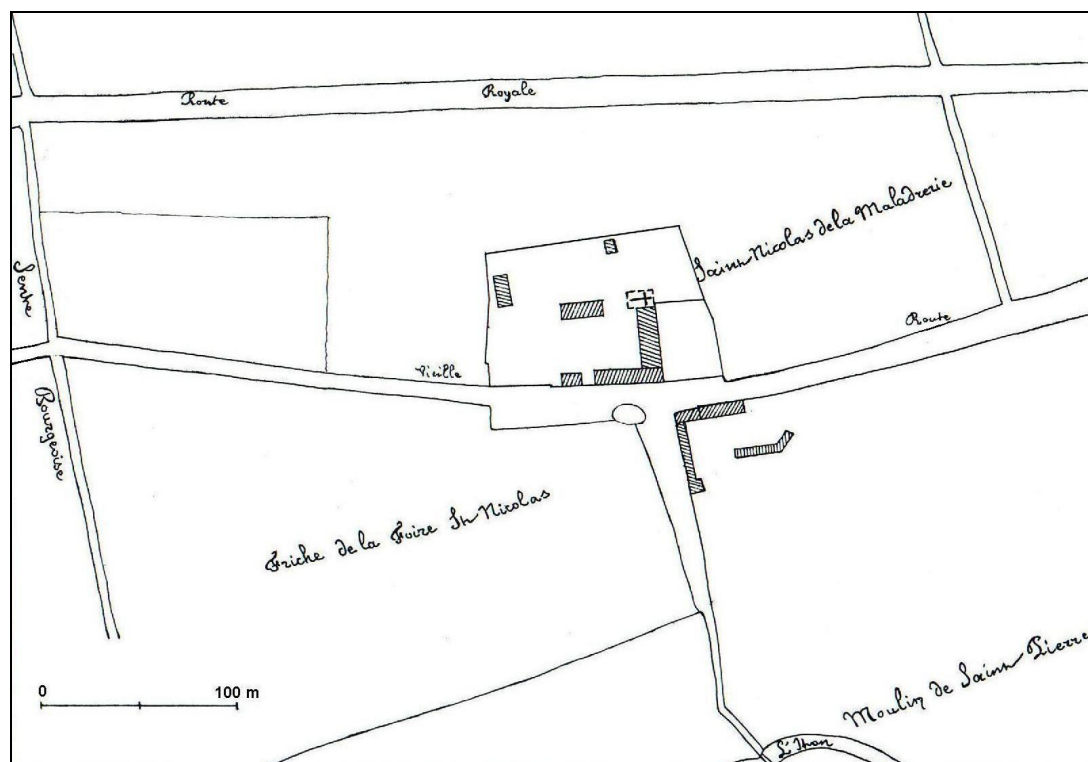
¹⁴ Cf. *infra*.

¹⁵ Cartulaire de Saint-Nicolas, ADE, H-dépôt Évreux, G 7, fol. 5 r°. TABUTEAU B. éd., thèse, t. II (corpus), n° 31, p. CXCVIII.

¹⁶ ADE, H-dépôt Évreux, G 12, pièce n° 49, et cartulaire de Saint-Nicolas, G 7, fol. 5 r°-v°. TABUTEAU B. éd., thèse, t. II, n° 33, p. CCIV.

chemin descend toujours à la rivière, la mare, quant à elle, a été asséchée et comblée avant la désaffectation de la ferme en 1985.

Fig. 2
 – « Saint-Nicolas de la Maladrerie » du XVIII^e au XIX^e siècle –
 D'après un plan terrier de la paroisse de Gravigny du XVIII^e siècle¹⁷
 et les plans cadastraux de la commune de Gravigny de 1811 et 1841¹⁸



Dans les années 1540, les déclarations du temporel du prieuré au roi ou à son bailli d'Évreux font état d'un « manoir » clos, composé de la chapelle, de plusieurs bâtiments destinés au logement du prieur, de ses gens et fermiers et des malades, d'un clos de vigne et d'un labour, le tout d'une superficie d'environ neuf acres :

« le manoir et lieu dudict prieuré assiz en la bourgeoisie d'Evreux, ou est assiz l'eglise ou chapelle fondee Saint Nicolas, en quel manoir y a plusieurs maisons, edifices, tant pour loger ledit prieur, ses gens et fermiers, que les malades. [...] Tout ledit manoir et lieu clos de mur de bauge, et est en icelluy encloz comprins un cloz planté en vigne, et autre partie en terre labourable, le tout contenant neuf acres ou environ »¹⁹.

Un arpentage effectué en 1516 donnait plus exactement 8 acres et demie²⁰, c'est-à-dire plus de 6 ha (6 ha 32 a 91 ca), l'acre d'Évreux valant 74 a 46 ca. Ôté le labour, les

¹⁷ ADE, E 495, feuille n° 7.

¹⁸ L'ensemble des bâtiments de la maladrerie figurent sur les plans cadastraux de la commune de Gravigny de 1811, section D, dite de la Sansurière, par Ribot, et de 1841, section C, de Saint-Nicolas, par Langlet. ADE, 3 PL 209 et 1118.

¹⁹ ADE, H-dépôt Évreux, G 11, pièces n° 108 (déclaration de 1540) et n° 109 (1547), et Archives nationales, S 4842^B, dossier n° 19, fol. 2 r° (déclaration de 1549). TABUTEAU B. éd., *ibidem*, n° 2 et 3, p. LXXI et LXXIX.

²⁰ *Ibidem*, G 11, pièce n° 107. TABUTEAU B. éd., *ibid.*, n° 1, p. LXV.

« maisons, manoirs, jardins et vignes » mentionnés couvraient une superficie de 4 acres et demie, soit plus de 3 ha (3 ha 35 a 07 ca). Ce sont là, peu s'en faut, les cinq acres concédées par l'abbaye de la Sainte-Trinité à la fondation de la léproserie. Au sein de l'enclos, l'espace habité et bâti pouvait excéder à peine une acre, moins d'un hectare, ce qui correspondrait à la surface cadastrale actuelle de 86 a 35 ca (cf. fig. 4). La configuration et la taille des parcelles cadastrales correspondent elles-mêmes passablement à celles que montre un plan terrier de la paroisse de Gravigny du XVIII^e siècle.

Fig. 3
– La rue du Carmel, ancien chemin de Rouen,
devant la ferme de Saint-Nicolas, en 1941²¹ –

L'ancien chemin de Rouen, ici en direction d'Évreux, est toujours à l'état de chemin de terre vers le milieu du XX^e siècle. La photographie a été prise devant la ferme de Saint-Nicolas, dont on voit une partie de la porte charretière à droite. Les chevaux s'abreuvent dans la mare qui s'étend encore à cette époque en face de la ferme (cf. fig. 2).



Le mur de clôture était construit en bauge d'après les déclarations du temporel du XVI^e siècle ci-dessus. La première mention d'un tel mur remonte à 1237, quand le prieur et les frères de Saint-Nicolas voulurent aussi enclore leur vigne :

« cum prior et fratres Beati Nicholai Ebroicensis voluissent circuncingere muro vineam suam »²².

²¹ La date de 1941 est inscrite en allemand au dos de la photographie de la figure 5, plus loin (« Den 7 April 1941 »), prise très certainement à la même époque que celle-ci. Ce cliché et celui de la figure 5 ont été aimablement prêtés par la famille Lefloch, famille des derniers propriétaires-exploitants de la ferme de Saint-Nicolas. Qu'ils en soient ici remerciés.

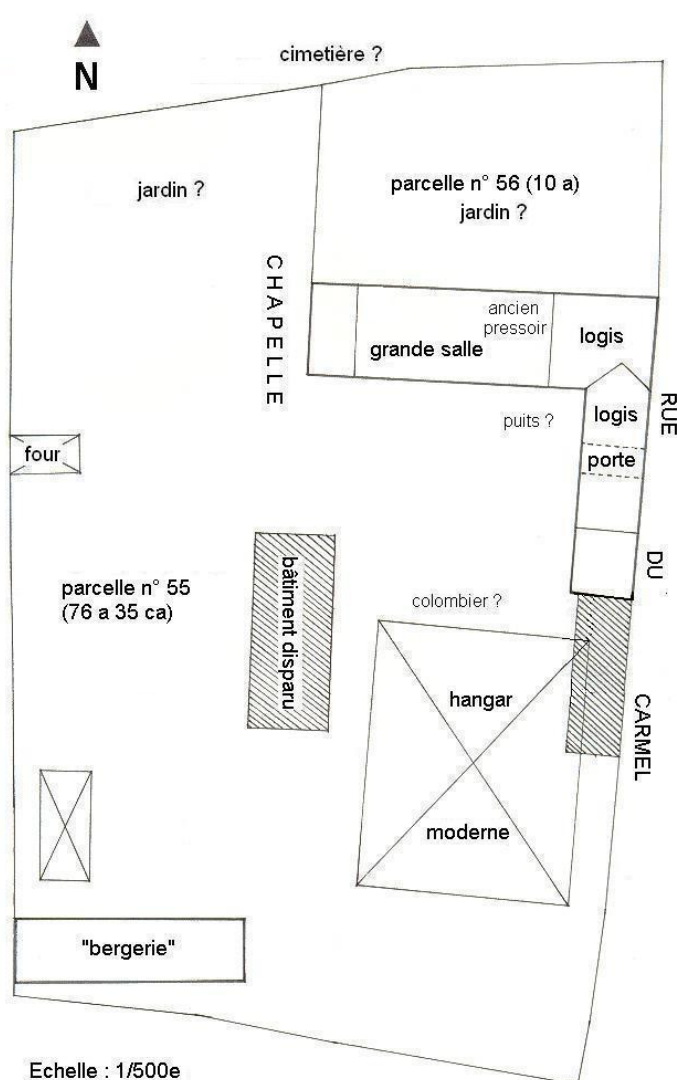
²² Cartulaire de Saint-Nicolas, *ibid.*, G 7, fol. 5 r^o. TABUTEAU B. éd., *ibid.*, n^o 34, p. CCVII.

Il est cité encore en 1269, au sujet d'une pièce de terre voisine, située dans la paroisse limitrophe de Saint-Léger d'Évreux, qui :

« aboutat super murum Sancti Nicholai leproserie »²³.

Le mur prolongeait les bâtiments le long du chemin de Rouen. Une photographie du milieu du XX^e siècle montre un tronçon de ce mur de bauge sur la rue du Carmel (cf. fig. 3). Il n'en reste que des vestiges aujourd'hui.

Fig. 4
– Plan de l'ancienne maladrerie et ferme de Saint-Nicolas avant restauration –
Parcelles n° 55 et 56 du cadastre moderne de la commune de Gravigny,
section AB, 1975. Superficie totale de 86 a 35 ca



²³ Troisième cartulaire du chapitre épiscopal d'Évreux, ADE, G 124, fol. 243 v°. TABUTEAU B., *ibid.*, table 2, p. XXV.

L'ensemble des édifices subsistants dessinent un plan en équerre ou en L inversé. Le corps de bâtiment s'ouvre sur la rue du Carmel, qui fut la route de Rouen, par une porte charretière, flanquée d'un côté du logis du prieur, puis du fermier. L'aile en retour d'équerre abrite une grande salle, qualifiée récemment et assez librement de « salle aux malades ». Un bâtiment à usage passé de bergerie ou d'étable menace ruine à l'écart de la cour. Un hangar moderne a été démoli au début des travaux de restauration. Mais d'autres édifices et aménagements avaient disparu antérieurement, à commencer par la chapelle.

III. – Le patrimoine disparu

1) La chapelle

La chapelle devait s'élever à l'extrémité de l'aile en retour d'équerre et perpendiculairement à celle-ci, selon une atypique orientation nord-sud. Ce que confirme, au milieu du XVIII^e siècle, l'auteur de l'« État des fermes et batimens appartenants au bureau des pauvres de la ville d'Évreux » :

« L'aile qui est sur le bord du chemin²⁴ est terminée au bout en equaire par un batiment qui va aboutir a la chapelle » ; « un autre batiment plus bas de couverture et qui est appuié par son bout contre le flanc de la chapelle [...] il est employé aujourd'huy a l'usage du pressoir »²⁵.

L'existence de la chapelle remontait au XII^e siècle, avant le III^e concile du Latran, en 1179, qui accorda chapelle et cimetière aux communautés lépreuses. En réalité, les Pères de Latran III, et parmi eux l'évêque Gilles d'Évreux²⁶, s'employèrent plutôt à codifier, de façon solennelle, par un texte canonique, un état de choses qui lui était antérieur d'au moins quelques années. Ainsi, autour du milieu du XII^e siècle (1141-1165, voire 1150-1157), le comte Simon de Montfort confirma-t-il une donation faite aux lépreux d'Évreux, en présence notamment de leurs chapelains, Raoul et Milon :

« *astantibus ibi [...] capellanis supra nominatorum fratrum, Radulfo et Milone* »²⁷.

Au tournant des XII^e et XIII^e siècles et au début du XIII^e, des serments par exemple furent prêtés au prieuré sur l'autel de saint Nicolas :

« *super altare beati / sancti Nicholai* »²⁸.

En 1200-1201, la donation d'une rente de 3 sous fut déposée par son auteur sur le maître-autel de Saint-Nicolas :

« *Ad majorem eciam cautelam et malignandi occasiones relegandas, dictum redditum supra majus altare Sancti Nicholai posuimus* »²⁹.

Par la suite, il est souvent question de la chapelle dans les documents médiévaux et modernes. Des actes de prise de possession du prieuré, aux XVI^e et XVII^e siècles,

²⁴ Le chemin de Rouen.

²⁵ ADE, E 165, fol. 3 r^o.

²⁶ MANSI J. D. éd., *Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio...*, Venise, 1722, rééd. 1903, t. 22, col. 464.

²⁷ Cartulaire de Saint-Nicolas, ADE, H-dépôt Évreux, G 7, fol. 2. TABUTEAU B. éd., thèse, t. II, n^o 57, p. CCLXVII.

²⁸ *Ibidem*, fol. 16 r^o, 18 v^o, 19 v^o. TABUTEAU B. éd., thèse, t. II, n^o 66, p. CCLXXXIII (1^{er} quart XIII^e s.), t. III, n^o 94, p. CCCXXXIV (1193-1201), et n^o 96, p. CCCXXXVII (1200-1201).

²⁹ *Ibid.*, fol. 13 r^o. TABUTEAU B. éd., thèse, t. III (corpus), n^o 115, p. CCCXCII.

montrent les nouveaux prieurs, en personne ou par procuration, entrer d'abord dans la chapelle en respectant un certain rituel :

« per introitum majoris janua ecclesia praedicti prioratus, dicta ecclesia ingressum, illius summi altaris osculum, tactum libri missalis in eadem ecclesia existentis, et sessionem seu instalationem sedis in qua priores dicti prioratus sedire soliti fuerunt [...], cæteris solemnitatibus observatis in talibus assuetis » (1592)³⁰.

« allans et venans sur tous les lieux appartenans et deppendans d'icelle [maladrerie], scavoir es chambres, pressoir, granges, bergerie, estable, près, vignes, terres, et notamment en une chappelle qui est appellée la chappelle de St.-Nicollas, ou ledit Lespergneux est entré avec les cy-apres nommés, a sonnè la cloche de ladite chappelle plusieurs coups, a pris de l'eau beniste, en a donné a tous les assistans, a ouvert et fermé la porte d'icelle chappelle plusieurs fois, y a allumé ung cierge, l'a esteint avec l'eau beniste, a getté a my la cour une pierre ou deux estant en icelle chappelle, en signe de possession » (1612)³¹.

« per ingressum janua ecclesia dicti prioratus, aspersionem aquæ benedictæ, precationem dominicalem genibus flexis ante imaginem crucifixi Domini Nostri Jesu Christi, osculum et tactum majoris altaris, calicis, libri missalis, ornamentorum sacerdotalium, et pulsum campanarum, cæteris aliis solemnitatibus in talibus assuetis debite observatis » (1644)³².

L'entrée par la porte principale, en 1592, supposerait d'autres accès à la chapelle, par l'intérieur des bâtiments vraisemblablement. De même que l'existence d'un maître-autel, déjà signalé plus haut, en 1200-1201, pourrait signifier qu'il n'y en avait pas qu'un, quoique nous ne trouvons jamais mention d'un autre autel dans les sources, ni d'aucun autre saint honoré à la maladrerie à côté de saint Nicolas. Le siège prieural est mentionné en 1592 également. Bénitier en 1612, crucifix, calice, livre de messe et ornements sacerdotaux en 1644, sont encore normalement présents dans la chapelle, et on y sonne toujours la cloche.

Des mariages, même, y sont célébrés en 1686 et peut-être en 1700 – ce dernier, en tout cas, est célébré par le dénommé Lemoine, chapelain de Saint-Nicolas de la Maladrerie³³. L'édifice se dégrade progressivement au XVIII^e siècle. Le chœur spécialement est en mauvais état déjà en 1714, à ce qu'on lit dans un autre procès-verbal de visite épiscopale :

« dans la ferme de la leproserie de St Nicolas, scize en la paroisse de Gravigny de nostre dioceze, il y a une chapelle anciennement construite, laquelle est fort vaste et qui tombe en ruine par vetusté, a laquelle il n'y a pas mesme de porte, de sorte que ce lieu est prophané par les bestiaux qui y sont jour et nuit [...]. Nous avons vu que le chœur ou chancel ou est scitué le principal autel, jusqu'a l'arcade qui le separe d'avec le reste de la nef de lad. chapelle, tombe absolument par vetusté et menace une ruine entiere et prochaine, hors d'estat de soutenir aucune reparation, que les murailles dud. chœur ou chancel s'écartent en plusieurs endroits, qu'il n'y a pas de sureté pour y celebrer la messe et autres offices divins, que l'autel mesme n'est pas dans la decence requise et est prest aussy a tomber, que la porte de lad. chapelle est en tres mauvais estat, que le clocher est fort endommagé aussy bien que la couverture »³⁴.

Visite faite des lieux, l'évêque Jean Le Normand ordonne la démolition du chœur de la chapelle et le déplacement du maître-autel dans la nef, l'assainissement de l'édifice par l'agrandissement des fenêtres et le rehaussement du sol, la remise en état du clocher et de la toiture, et le rétablissement de la porte :

³⁰ Extrait des registres des insinuations du diocèse d'Évreux, ADE, H-dépôt Évreux, G 35, pièce n° 38, fol. 2 r°. Voir TABUTEAU B., thèse, t. 1 B, p. 422.

³¹ ADE, *ibidem*, pièce n° 67, fol. 1 v°. Voir TABUTEAU B., thèse, t. 1 B, p. 423.

³² *Ibid.*, pièce n° 43, fol. 5 r°. Voir *ibidem*.

³³ Inventaire des archives de la mairie de Gravigny, par A. BENET, ms., 1913, p. 17 et 18. ADE., 4 F 143.

³⁴ ADE, H-dépôt Évreux, G 34, pièce n° 54, fol. 1 r°-v°.

« Nous avons ordonné et ordonnons ainsy qu'il en suit, scavoir que le chœur ou chancel de lad. chapelle de St Nicolas de la Leprozarie, jusqu'a l'arcade qui le separe d'avec la nef, sera demoli entierement et les materiaux provenans de lad. demolition seront employés pour les reparations qui restent a faire au corps de la nef de lad. chapelle qui sera a demeure, scavoir : qu'on bastira

1° une muraille au dessous de la susd. arcade pour servir de closture a lad. chapelle, contre laquelle on elevera dans le milieu le principal autel ;

2° qu'on agrandira les fenestres de lad. chapelle pour cy donner et plus de jour et plus d'air ;

3° qu'on elevera et rehaussera d'un pied au dessus de ré de chaussé de la cour le pavé de lad. chapelle afin de la rendre moins humide et plus saine ;

4° que le clocher, qui est en tres mauvais estat, sera retabli aussy bien que toute la couverture de lad. chapelle ;

5° qu'on rétablira la porte de lad. chapelle et qu'on la mettra en estat de bien fermer, si l'on aime mieux en faire une neuve »³⁵.

En 1760, l'évêque d'Évreux, Louis Albert de Lezay-Marnésia, interdit l'usage de la chapelle³⁶ car son état de délabrement ou de vétusté ne permet plus d'y célébrer décentement, ni sans danger, d'après le procès-verbal de visite du vicaire général :

« Etant arrivé, nous avons remarqué que lad. chapelle est située dans la cour du fermier de la maladerie, qu'elle est jointe par un des cotés au pressoir de lad. ferme, que les murailles en dehors sont en mauvais etat et nous ont paru avoir besoin de reparations, ainsy que la muraille ou est la porte d'entrée, que la couverture de lad. chapelle est en mauvais etat, etant enfoncée, et que lad. chapelle est decouverte en plusieurs endroits, de façon que l'eau tombe dedans, que le clocher paroist surplombé et estre prest a tomber, qu'il est presque entierement decouvert, ce qui fait que l'eau, tombant sur les poutres qui le soutiennent, elle endommage et pourit lesd. poutres ainsy que la charpente, en sorte qu'il paroist que led. clocher ne peut pas subsister longtems. Etant entré dans lad. chapelle, nous avons remarqué qu'elle est plus basse que la cour, qu'en consequence de sa scituation et du defaut de couverture elle est d'une humidité si grande q'une partie du pavé est enlevée et que l'autre paroist presque entierement pourie, que les murailles, qui ont besoin d'estre racommodées et recrespies, s'en ressentent depuis le haut jusqu'au bas par une couleur verte et moisie qui est dessus et qui les couvre presque totalement, que les vitreaux, qui sont au nombre de cinq, sont en mauvais etat, etant cassés en plusieurs endroits, que la porte d'entrée est aussy fort mauvaise, que le lambry de la voute de lad. chapelle se detache en plusieurs endroits et meme sur l'autel, qu'il est pourry dans tous les endroits ou la couverture est brisée, surtout aux environs du clocher, qui est élevé fort proche de l'autel et qui, etant decouvert, pouroit estre cause que dans les tems pluvieux ou orangeux il y eust des risques a courir lorsqu'on celebre la ste messe, que l'autel est sans décoration, le devant n'étant qu'en bois peint, que la table d'autel, qui est de pierre, est couverte d'humidité, ainsy que la pierre consacrée et les trois nappes que nous avons trouvées dessus, que le calice est un peu cassé par le pied, que la patenne n'est point dorée en dedans, qu'il n'y a q'un purificatoire et deux corporeaux, lesquels sont fort sales, qu'il y a trois chasubles, dont une de soye verte avec un gallon de faux or, sans manipule et sans voile, laquelle etant dechirée devant et derriere a besoin d'estre racommodée, les deux autres, de camelot a fleurs, servent pour le blanc, le rouge et le violet, lesquelles sont aussy en mauvais etat ainsy que leurs etolles et leurs manipules et ont besoin d'estre racommodées, tous lesquels ornemens nous avons trouvés pour ainsy dire mouillés par la grande humidité qui regne dans toute l'étendue de lad. chapelle, qu'il n'y a q'un voile qui sert pour toutes les couleurs, et un ancien missel d'Evreux, qu'il n'y a q'une aube, un amict et une ceinture, l'aube etant dechirée et fort malpropre »³⁷.

Dans l'« État des fermes et batimens appartenants au bureau des pauvres de la ville d'Évreux », on lit encore :

« La chapelle etoit autrefois composée d'un cœur et d'une nef ; le cœur a été détruit, on a fermé l'arcade de communication et on y a placé l'autel »³⁸.

³⁵ *Ibidem*, fol. 1 v^o-2 r^o.

³⁶ *Ibid.*, pièce n^o 53, fol. 2 r^o.

³⁷ *Ibid.*, fol. 1.

³⁸ ADE, E 165, fol. 3 r^o-v^o.

Sauf le rehaussement du sol, l'ordonnance épiscopale de 1714 avait donc bien été suivie d'effet. Mais l'auteur de l'« État des fermes et batimens » dresse le même constat de mauvais état de l'édifice que le vicaire général de l'évêque en 1760 :

« Il n'a pas été possible de voir la charpente, mais si l'on peut juger de son état par celui de la couverture, on ne sauroit la presumer bonne. Le clocher est totalement découvert. La chapelle n'est guère en meilleur état, l'eau tombe sur la muraille qui est contre le bâtiment du pressoir et a consumé la panne qui y est posée. Tout le lambris de la voute, surtout de ce côté, est consommé, ce qui fait conjecturer que la charpente doit être en mauvais état »³⁹.

La démolition de la chapelle, par souci d'économie pour le bureau des pauvres, paraissait souhaitable à l'époque :

« Il ne paroist pas moins interessant pour le Bureau de travailler a faire reunir a l'église de l'Hotel Dieu les fondations de la chapelle de St Nicolas, et en conséquence de supplier M^{gr} l'evêque de vouloir bien y donner les mains. Sans cela on sera forcé de travailler a reparer la chapelle, qui n'est pas aujourd'hui d'une grande utilité. Peut être même sera-t-on obligé de la reedifier »⁴⁰.

La chapelle, du reste, disparut avant la Révolution. Nous n'en avons aucune représentation.

2) *Le cimetière*

Le cimetière était également désaffecté au XVIII^e siècle. L'abbé Lescalier évoque alors sa disparition en ces termes :

« Le cimetiere des ladres à St.-Nicolas a été aussi détruit, la croix qui y étoit a été mise dans le cimetiere de l'hotel-Dieu où elle est ; il y avoit autrefois une grande dévotion au cimetiere des ladres et a cette croix »⁴¹.

L'enclos de la maladrerie n'incluait pas le cimetière. Les déclarations du temporel du prieuré de Saint-Nicolas en distinguent la localisation au XVI^e siècle, sans pour autant le situer précisément, en particulier la déclaration de 1549 :

« ITEM, tient plusieurs heritages labourables et non labourables allentour et ez environs dudit manoir [...] La seconde [*sic*] contenant neuf acres ou environ, comprins le cimetiere dudit prieuré, scitués d'un costé les murs dudit manoir, d'autre costé Pierre du Val, d'un bout ledit chemin de Rouen et d'autre bout le chemin tendant d'Evreux a Normanville »⁴².

La superficie de cette pièce de terre équivalait donc à celle de tout l'enclos, labour compris⁴³. Huit acres et demie pareillement, d'après l'arpentage de la déclaration de 1516 :

« Item, en la piece du cymitiere, en plusieurs levees, huit acres et demye »⁴⁴.

³⁹ *Ibidem*, fol. 3 v^o.

⁴⁰ *Ibid.*, fol. 4 v^o.

⁴¹ *Des mémoires de feu M. L'Escalier*, ms., fol. 7 r^o. ADE, H-dépôt Évreux, A 1 (Mémoires et historiques concernant l'hôpital et le bureau des pauvres, XVIII^e s.). Voir aussi TABUTEAU B., thèse, *op. cit.*, t. 1 A, p. 92. La « grande dévotion » de l'abbé Lescalier se rapporte certainement à la procession du lundi de Pâques à la léproserie, mentionnée en 1237 dans le cartulaire de Saint-Nicolas. ADE, H-dépôt Évreux, G 7, fol. 5 r^o. TABUTEAU B. éd., thèse, t. II (corpus), n^o 34, p. CCVI-CCVII. Sur la procession, voir *ibidem*, t. 1 A, p. 92-93.

⁴² Archives nationales, S 4842^B, dossier n^o 19, fol. 2 v^o. TABUTEAU B. éd., thèse, t. II (corpus), n^o 3, p. LXXX. À hauteur de Saint-Nicolas, le chemin, aujourd'hui route, d'Évreux à Normanville, suivait une direction grossièrement parallèle à celui de Rouen, de l'autre côté de la route royale ouverte au XVIII^e siècle et au-dessus de celle-ci.

⁴³ Cf. *supra*

Le cimetière se serait ainsi étendu sur une parcelle orientée d'est (chemin de Rouen) en ouest (chemin de Normanville), le long du mur de la maladrerie et à l'extérieur. Mais très certainement au nord, du côté de la chapelle. Et puisque, selon l'abbé Lescalier, le cimetière était lieu de dévotions publiques, il devait être accessible du grand chemin de Rouen. Le tracé du mur de clôture était-il différent et plus proche des bâtiments qu'aujourd'hui ? Rien n'est moins sûr car un bail de 1482 nous parle de jardins derrière la chapelle et sans doute dans la parcelle cadastrale 56, derrière l'aile en retour d'équerre :

« Item ledit doit avoir l'usage du petit jardin et la moitié du grant jardin de derriere l'église »⁴⁵.

Sans se confondre avec lui, semble-t-il, ces jardins auraient au contraire séparé l'espace cémétériel des bâtiments de la léproserie. Aujourd'hui, un lotissement a été construit à l'emplacement supposé du cimetière.

3) *Le grand bâtiment de la cour*

Un grand bâtiment à étage, datable du Moyen Âge, s'élevait isolément au milieu de l'enclos, dans l'axe de la chapelle. D'aucuns l'ont d'ailleurs confondu avec elle, à la suite d'Henri Lamiray, en 1924 :

« Il reste encore actuellement d'importants et intéressants vestiges de cette maladrerie ; ils sont compris dans les dépendances de la ferme Saint-Nicolas. On voit d'abord au milieu de la cour la chapelle, très facile à distinguer »⁴⁶.

Or, Lamiray ne s'y arrête pas et passe immédiatement à la maison du fermier ! En revanche, quelques années plus tôt, en 1915, Louis Régnier signalait sobrement, à la fin de sa description des bâtiments de la ferme de Saint-Nicolas :

« La chapelle a été démolie, et l'on ignore où elle se trouvait »⁴⁷.

Mais contrairement à Lamiray, Régnier ne publia pas ses notes ! En fait, la destination primitive du bâtiment n'est pas connue. Louis Régnier le date du Moyen Âge et le décrit extérieurement :

« Au milieu de la cour, un bâtiment isolé, orienté du nord au sud, terminé par deux pignons, sert actuellement d'étables et d'écuries au rez-de-chaussée, de grenier à grain à l'étage. Il mesure 16 m 90 de longueur et 7 m 84 de largeur, le tout hors œuvre. La maçonnerie est en silex, avec angles, baies et quelques chaînes irrégulières en pierre, mais l'étage a été ajouté ou refait après coup ; les deux pignons ont perdu leurs rampants, mais au bas du pignon méridional on voit encore un bandeau horizontal dans le profil de celui-ci : [Régnier a esquissé une figure en bec d'aigle].

Le rez-de-chaussée possède sur la façade orientale la plupart de ses percements, qui sont nombreux de ce côté. Il y a deux portes, l'une à l'extrémité sud, l'autre aux deux tiers de la longueur. Toutes deux sont en ellipse aplatie et entourées d'un biseau, mais la première a son arc formé de trois pierres, dont l'une, celle du milieu, a l'état et l'apparence d'une clef ; la seconde est amortie par un linteau échancré. Des fenêtres de petite dimension s'ouvrent entre ces portes ; tantôt ce sont des baies rectangulaires à linteau, entourées d'un biseau, tantôt des baies en tiers-point dessinées par un cavet et dont l'arc est creusé dans deux pierres juxtaposées. Ces dernières baies s'ouvrent à l'intérieur sous un plafond. À l'opposé, sur la façade occidentale, il n'y a, au rez-de-chaussée, qu'une ou deux petites baies rectangulaires en

⁴⁴ ADE, H-dépôt Évreux, G 11, pièce n° 107. TABUTEAU B. éd., thèse, t. II, n° 1, p. LXV.

⁴⁵ *Ibidem*, G 32, fol. 43 v°. TABUTEAU B. éd., *ibid.*, t. III (corpus), n° 183, p. DCLXXXIX.

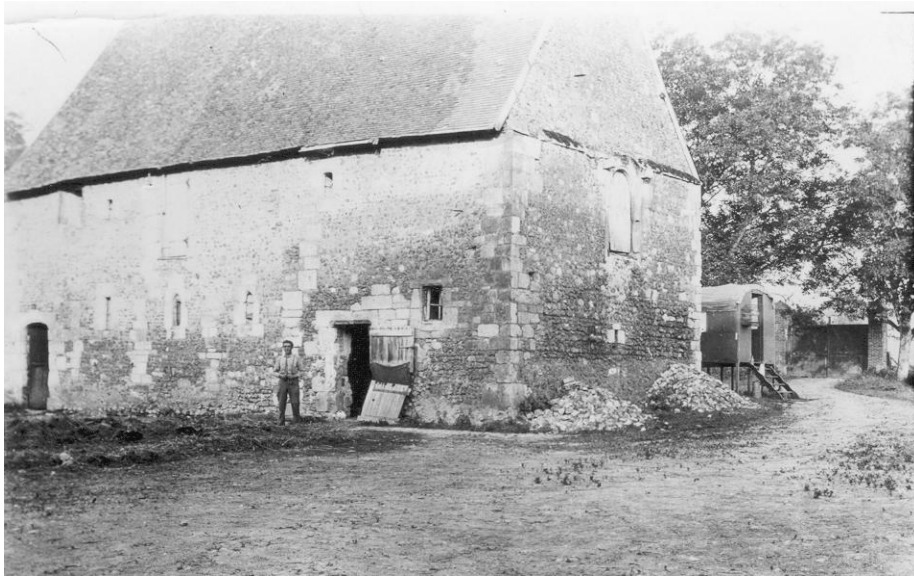
⁴⁶ LAMIRAY H., « Origine de la Foire Saint-Nicolas », *La Normandie*, n° 50, 1924, art. p. 2.

⁴⁷ Notes de Louis REGNIER, *op. cit.*

hauteur, dont l'aspect fait penser à un cellier plutôt qu'à une habitation, et, en effet, il n'y a pas de tuyau de cheminée.

L'étage ne possède également, sur les deux flancs du bâtiment, que des baies de petite dimension et en petit nombre, dessinées par un biseau et dont l'arc en cintre aplati n'est qu'un linteau échancré. Une porte s'ouvre à l'extrémité nord, au milieu du mur pignon ; elle s'abritait jadis d'un auvent, comme le prouvent deux corbeaux en encoche, saillant au niveau de l'arc. Cette porte en plein cintre, dessinée par un cavet, servait à rentrer le grain apporté par des voitures »⁴⁸.

Fig. 5
– Le grand bâtiment de la cour en 1941⁴⁹ –



L'édifice avait déjà le même usage au XVIII^e siècle, d'après l'« État des fermes et batimens », qui le présente comme un beau bâtiment agricole :

« On trouve en outre dans la cour deux batimens également⁵⁰ couverts en tuile, de 40 a 45 pieds de longueur. L'un sert aujourd'huy de grange [...]. L'autre sert d'écuries et de bergeries, au dessus desquelles il y a deux greniers magnifiques. Ce batiment, pour la maçonnerie, la couverture et la charpente, est un des meilleurs que le Bureau⁵¹ possède. La charpente surtout en est magnifique. L'escalier pour aller au[x] greniers est en dehors, a la pointe. C'est la seule chose qu'il y ait a corriger. Il ne sera pas difficile de le placer en dedans, et la depence en sera modique »⁵².

Il a été démoli vers 1967 par le fermier⁵³.

⁴⁸ *Ibidem*

⁴⁹ Au sujet de ce cliché, voir plus haut, note 14.

⁵⁰ Avec la chapelle.

⁵¹ Le bureau des pauvres d'Évreux, auquel la ferme de Saint-Nicolas appartient alors.

⁵² ADE, E 165, fol. 3 v^o.

⁵³ CHARLES J., « Les maladreries du département de l'Eure », *Nouvelles de l'Eure*, n^o 84, 1982, photographie p. 39.

4) *Les autres bâtiments et équipements disparus*

Un second édifice, à usage de grange, subit le même sort beaucoup plus tôt. L'auteur de l'« Etat des fermes et batimens » en fait curieusement une antique chapelle :

« L'aile qui est sur le bord du chemin est terminée au bout en equaire par un bâtiment qui va aboutir à la chapelle. La première division de cette longueur de batimens, à commencer par le côté opposé à la chapelle, est employé à faire une grange qui a 50 à 60 pieds de longueur, plus de 24 pieds de hauteur de muraille de côté, et un pignon tout en pierre. Ce bâtiment étoit autrefois une église ou chapelle, on en trouve encore des vestiges et la charpente l'annonce, les chevrons sont unis aux trois quarts de leur hauteur par des entrails avec des lacets cintrés destinés à recevoir un lambry »⁵⁴.

Nous ne savons que penser de cette chapelle-là ! Il faudrait que le bâtiment en question fût fort ancien et que cette chapelle eût précédé celle que nous avons vu tomber en ruine au XVIII^e siècle. Nous ne la connaissons pas par ailleurs. Tel Lamiray un siècle et demi plus tard, qui prit le grand bâtiment de la cour pour la chapelle du prieuré, l'auteur de l'« Etat des fermes et batimens » ne se serait-il pas tout simplement mépris ?

Apparemment, cette grange appartenait au corps de bâtiment qu'elle prolongeait au bord de la vieille route de Rouen. Si l'extrait de l'« Etat des fermes et batimens » ci-dessus peut prêter à confusion sur ce point, en ne permettant pas de distinguer clairement celle des deux ailes ou des deux longueurs de bâtiments en équerre dont il s'agit, dans les baux par adjudication des biens de l'hospice d'Évreux en 1799, on apprend ceci :

« Sera demoli un bâtiment de trente deux pieds de long, de dix huit pieds de large, pour retablir les autres batiments, dont il convient descendre la tuile et ranger en place pour retablir les autres batiments. A la place dudit bâtiment, refaire vingt sept pieds de mur de bauge le long de la rue. Du côté de la cour, refaire vingt six pieds de mur de bauge à la place de ladite grange. Les deux parties pour deux perches treize pieds »⁵⁵.

C'étaient là les travaux à effectuer par l'adjudicataire. Mais celui-ci devait également réparer un bâtiment à usage de grange le long de la rue :

« Le bâtiment à usage de grange à réparer, située le long de la rue, [de] trente trois pieds de long, de dix huit pieds de large, de neuf pieds de hauteur »⁵⁶.

Ce bâtiment avait donc la même largeur que celui qui était promis à la démolition et pouvait ne faire qu'un avec lui. Mais les 32 pieds de longueur de l'un et les 33 pieds de l'autre excèdent quelque peu, au total, l'estimation de l'auteur de l'« Etat des fermes et batimens » un demi-siècle environ auparavant. Estimation trop basse sans doute. Nous pensons avoir affaire à la même grange, sur une soixantaine de pieds de longueur, dont près de la moitié aurait ainsi été détruite à l'extrême fin du XVIII^e siècle. Cette destruction partielle de la grange aurait créé une solution de continuité dans le corps de bâtiment, ce que montre le plan cadastral de Gravigny de 1841 (cf. fig. 2, 4, 17) – mais pas celui de 1811 ! Par négligence ? De toute façon, le reste de la grange devait disparaître à son tour avant le début du XX^e siècle. Louis Régnier n'en parle pas.

Colombier

En 1540, un colombier s'élevait depuis peu quelque part dans l'enclos :

⁵⁴ ADE, E 165, fol. 2 v^o.

⁵⁵ « Registre des baux par adjudication des biens de l'hospice depuis le 11 nivôse an 7 jusqu'au 25 fructidor an 8 », ADE, H-dépôt Évreux, N 32, fol. 7 v^o.

⁵⁶ *Ibidem*

« Aussi y a droict de coullombier a pied, de present ediffié »⁵⁷.

Puits et four

Quant aux équipements, un puits est mentionné dans un bail de 1482 :

« Item pourra ledit missire Guillaume nourrir poules et chapons et autrez oysseaux, avecquez l'alee du puis »⁵⁸.

Puits commun de la maladrerie, à poulie, corde et seau, dont il est démuni en 1546-1547 :

« Soit mys au puy dudit lieu une seille, une corde et une poullye, pour servir a tirer de l'eau pour les mallades, pour ce qu'il n'y en a point audit puy et ne pevent avoir de l'eau »⁵⁹.

Le puits devait se trouver dans la cour, dans l'angle des bâtiments. Dans le bail de 1482 ci-dessus, mention est faite d'un four également, dans la partie des bâtiments formant l'angle des deux ailes en équerre :

« Item, ledit prieur a retenu tout le hault du logement, depuis la grande porte en tirant jusquez au four »⁶⁰.

Mais vers 1546-1547, la lépreuse Marguerite du Val réclame un four à pain :

« Soit faict faire audit lieu ung four pour cuyre le pain ausdits mallades, pour raison que les boullengers font difficulté de cuyre leur pain »⁶¹.

Aujourd'hui, à l'ouest de l'enclos et à l'écart des bâtiments, on peut voir un ancien four à pain, vraisemblablement reconstruit au XIX^e siècle (cf. fig. 4). Il apparaît sur les plans cadastraux de 1811 et de 1841 (cf. fig. 2 et 17).

IV. – Le patrimoine architectural conservé⁶²

1) Le bâtiment de façade

Rappelons-le, nous ne conservons plus guère de la maladrerie de Saint-Nicolas que le corps de bâtiment au plan en équerre. D'après l'« Etat des fermes et batimens », celui de la façade, sur le chemin de Rouen, abritait le logement du fermier, de l'angle jusqu'à la porte charretière, après laquelle se succédaient trois étables. Au-dessus de la porte et des étables, on trouvait des greniers :

« Le reste de ce côté de batiment⁶³ jusqu'à l'angle est employé en 3 etables, la porte d'entrée, et une salle basse qui sert de cuisine au fermier, et au dessus des chambres et greniers. Les

⁵⁷ Déclaration du temporel du prieuré de Saint-Nicolas au bailli royal d'Évreux, ADE, H-dépôt Évreux, G 11, pièce n° 108. Voir aussi les déclarations de 1547 et 1549, *ibidem*, pièce n° 109, et Archives nationales, S 4842^B, dossier n° 19, fol. 2 r°. TABUTEAU B. éd., thèse, *op. cit.*, t. II (corpus), n° 2 et 3, p. LXXI et LXXIX.

⁵⁸ ADE, H-dépôt Évreux, G 32, fol. 43 v°. TABUTEAU B. éd., *ibidem*, t. III (corpus), n° 183, p. DCLXXXIX.

⁵⁹ Archives municipales d'Évreux, GG 6, fol. 1 v°. TABUTEAU B. éd., *ibid.*, t. IV (corpus), n° 232, p. DCCCXXX.

⁶⁰ ADE, H-dépôt Évreux, G 32, fol. 43 v°. TABUTEAU B. éd., *ibid.*, t. III, n° 183, p. DCLXXXVIII-DCLXXXIX.

⁶¹ Archives municipales d'Évreux, GG 6, fol. 2 r°. TABUTEAU B. éd., *ibid.*, t. IV, n° 232, p. DCCCXXX.

⁶² Sauf indication contraire, les clichés sont de Bruno Tabuteau et datent de l'été 2005.

⁶³ Sur le chemin de Rouen.

planchés des étables sont soutenus par des poutrelles qui ne portent point sur les murailles mais sur des pots plats collés contre les murailles »⁶⁴.

Fig. 6
– Façade de la maladrerie sur la rue du Carmel –
(cliché Frédéric Épaul)



Fig. 7
– La porte charretière, côté cour, et le logis prieural –



Les élévations, sans contrefort, sont principalement des maçonneries en blocage de moellons calcaires et de silex, avec encadrements des portes et fenêtres en pierres de

⁶⁴ ADE, E 165, fol. 3 r^o.

taille. Toutefois, les parties supérieures des anciennes étables ont été refaites en briques à l'époque moderne. En 1915, Louis Régnier fait la description suivante, côté cour :

« La façade sur la cour du même bâtiment présente, au rez-de-chaussée, vers le sud, trois portes différentes. Deux sont à linteau, aux angles arrondis : la première entourée d'un cavet, avec trois claveaux, dont l'un, celui du milieu, forme clef ; l'autre à linteau monolithe échancré. Cette dernière a été bouchée au ras du parement et l'on ne voit plus rien de ses ornements possibles. La troisième, située entre les deux autres, est en plein cintre et dessinée par un cavet. Une partie de l'étage, vers l'extrémité sud, a été refait en briques. Le reste, construit, comme le tout, en blocage crépi, conserve deux baies anciennes. L'une, au sud de l'entrée, assez petite, sous linteau à angles arrondis, est entourée d'un cavet ; l'autre, au nord de l'entrée, est plus grande, carrée et partagée par deux meneaux perpendiculaires l'un à l'autre et formant croix »⁶⁵.

La porte et le logis du prieur

La maladrerie s'ouvre par une porte charretière formée d'un arc surbaissé ou en anse de panier, d'époque classique, sur la rue du Carmel, et d'un gothique arc en tiers-point sur la cour. Côté rue, au-dessus et à droite de la porte, on remarque l'une des fenêtres de la chambre du prieur. Fenêtre du XVI^e siècle, d'après ce qui subsiste des moulures de l'encadrement, mais très remaniée par la suite. Louis Régnier décrit cette façade ainsi :

« L'entrée s'ouvre au milieu d'un bâtiment à étage qui longe le chemin⁶⁶. La baie est unique, en pierre, et peut laisser passer des voitures. L'arc est un cintre aplati. Il n'y a pas de moulures, mais les arêtes sont arrondies. Le passage qui suit est couvert d'un plafond et débouche sur la cour par un arc en tiers-point dont les claveaux ont leur angle abattu en cavet, les pieds-droits étant à angle vif. La pierre qui forme clef est large et plus haute que les autres. Le bâtiment est construit en blocage crépi, mais les baies et les angles sont en pierre. Une fenêtre carrée surmonte la porte extérieure, une autre de décoration plus recherchée se voit à droite, également à l'étage. Elle est entourée d'une moulure piriforme, sans bases, qui s'arrondit aux angles du linteau. Cette baie a été allongée par en bas »⁶⁷.

Le bail de 1482, plus haut, nous a appris, au sujet du four de la maladrerie, que le prieur, à cette époque déjà, se réservait l'étage du bâtiment de façade, sur le chemin de Rouen, de la porte charretière jusqu'à l'angle⁶⁸. En 1612, le nouveau prieur prit possession de son bénéfice par procuration. Son mandataire observa, nous l'avons vu à propos de la chapelle, un certain rituel : de la chapelle il se rendit dans le bâtiment qui était considéré comme la maladrerie à proprement parler, parce qu'on y recevait les malades, et qui comprenait manifestement le logis prieural, dont la chambre principale donnait sur le chemin de Rouen et où il fit allumer et éteindre un feu, mangea et but, ouvrit et ferma les fenêtres et jeta des pierres par ces fenêtres, « en signe de possession » :

« s'est aussy transporté en la maison ou l'on souloit mettre les pauvres malades lepreux, et a fermé et ouvert toutes les portes de ladite maladrerie, en ce qui ferme a clef ayant iceux entre les mains, a fait ouvrir et fermer toutes les portes tant grandes que petites d'icelle, et a fait allumer du feu en la chambre principale de ladite maladrerie ayant veue sur le grand chemin de Rouen, a éteint ledit feu avec de l'eau, a couvert les cendres, a beu et mangé en icelle, a ouvert et fermé toutes les fenestres et gesté des pierres tant par lesdites fenestres que par sur les murailles de ladite maladrerie, en signe de possession »⁶⁹.

⁶⁵ Notes de Louis REGNIER, *op. cit.*

⁶⁶ La rue du Carmel.

⁶⁷ Notes de Louis REGNIER.

⁶⁸ ADE, H-dépôt Évreux, G 32, fol. 43 v^o. TABUTEAU B. éd., thèse, t. III (corpus), pièce n^o 183, p. DCLXXXVIII-DCLXXXIX.

⁶⁹ *Ibidem*, G 35, pièce n^o 67, fol. 1 v^o-2 r^o. TABUTEAU B., *ibid.*, t. 1 B, p. 423.

La chambre a gardé sa cheminée, adossée au grenier surmontant la porte charretière. Le manteau, fortement en saillie, n'a aucun caractère. Nous avons vu qu'au XVIII^e siècle, le fermier de Saint-Nicolas occupait l'ensemble du logement : cuisine au rez-de-chaussée, dans une salle basse, chambres à l'étage⁷⁰. Il en fut ainsi jusqu'à la désaffectation de la ferme à la fin du XX^e siècle.

Fig. 8
– La fenêtre de la chambre du prieur –



Fig. 9
– L'appui de la fenêtre orné d'une Annonciation –
(cliché Pierre Roussel, Amis des Monuments et Sites de l'Eure, 2004)



⁷⁰ « État des fermes et batimens appartenants au Bureau des pauvres de la ville d'Évreux », ADE, E 165, fol. 3 r^o. Cf. *supra*.

En 1924, Henri Lamiray faisait remarquer la fenêtre à meneaux de l'habitation du fermier, qu'il datait avec raison du XVI^e siècle :

« la construction la plus intéressante est l'actuelle maison d'habitation du fermier avec sa fenêtre à meneaux du XVI^e siècle, ornée de figures de petits personnages et la porte charretière ouvrant sur l'ancienne route de Rouen »⁷¹.

C'était la fenêtre maîtresse du logis du prieur, la fenêtre d'apparat de sa chambre. Son fronton aussi était orné, d'un écu – aujourd'hui martelé, bûché – soutenu par deux angelots. Quant aux « figures de petits personnages » de Lamiray, ce sont deux petites têtes sculptées sur le bandeau inférieur de l'appui de la fenêtre : celle d'une jeune femme à gauche, celle d'un ange ailé à droite. Une Annonciation, avait suggéré le premier le perspicace Louis Régnier, qui avait décrit la fenêtre, pourtant à moitié obturée jusqu'à la restauration de la maladrerie :

« [La fenêtre], au nord de l'entrée, est plus grande, carrée et partagée par deux meneaux perpendiculaires l'un à l'autre et formant croix. Le linteau est à angles arrondis ; tous les angles, l'encadrement et le remplage, sont abattus en cavet. Cette baie, dont la moitié inférieure est bouchée, repose sur un appui saillant, orné de légères moulures et de deux petites figures naines dont on ne voit guère que la tête : la figure de gauche est une femme, tête nue ; celle de droite un chérubin, c'est-à-dire une tête ailée. Aurait-on voulu représenter l'Annonciation ? »⁷².

Fig. 10

– Vue générale de la maladrerie côté cour –

De droite à gauche : anciennes étables et greniers au-dessus ; ouverture de la porte charretière sur la cour ; logis du prieur, puis du fermier, avec fenêtre à meneaux ; bâtiment d'angle et aile en retour d'équerre renfermant la grande salle, dite « salle aux malades », percée d'une baie en plein cintre ; à l'extrémité gauche, adjonction récente (2000), à l'emplacement de l'ancienne chapelle ; devant, les morceaux de l'auge circulaire de l'ancien pressoir à cidre qui se trouvait à l'intérieur de la grande salle.



2) Le bâtiment d'angle

L'aile en retour d'équerre était constituée de deux parties différentes. D'après l'« Etat des fermes et batimens », la première, à l'angle, comprenait une grande cuisine, une laiterie et un cellier au rez-de-chaussée, des chambres à usage de greniers à l'étage :

⁷¹ LAMIRAY H., « Origine de la Foire Saint-Nicolas », *op. cit.*, art. p. 2.

⁷² Notes de Louis REGNIER.

« L'autre aile qui se termine a la chapelle s'eleve egalement a differentes hauteurs. La partie la plus proche de l'angle a la meme elevation que l'autre coté sur 30 ou 40 pieds de longueur, et est employée au rès de chaussée en une cuisine extremement grande et inutile, une laiterie et un scellier, et au dessus en plusieurs chambres qui ne servent qu'a metre des grains. Les sommiers qui servent a soutenir les planchers ou les refans des appartemens dans l'angle, ne portent point sur la muraille, ils sont soutenus sur des pots saillans »⁷³.

Fig. 11

– Salle basse du bâtiment d'angle –

Cette salle s'ouvre sur la parcelle 56 par une belle fenêtre à meneaux et coussièges



Fig. 12

– Le bâtiment d'angle vu de la parcelle 56 –



⁷³ ADE, E 165, fol. 3 r^o.

En réalité, le bâtiment d'angle est plus haut que les autres. Une fenêtre à meneaux a incliné Louis Régnier à le dater du bas Moyen Âge :

« Un bâtiment s'élève en continu du précédent, vers l'ouest. Son mur de façade sur la cour a été refait au XVII^e ou au XVIII^e siècle, mais une fenêtre à meneau cruciforme demeurée sur la façade extérieure, vers le nord, indique que la construction première remontait au XIV^e ou au XV^e siècle. Toutes les arêtes y sont abattues en un assez large biseau »⁷⁴.

Seule cette fenêtre haute, sur la façade nord – et à droite de celle-ci, à l'opposé de la rue – était alors visible de l'extérieur en effet. Les travaux de restauration en ont dégagé deux autres, aux encadrements de pierre de taille et meneaux chanfreinés, pareillement, qui étaient presque entièrement obturés et qu'on ne pouvait voir que de l'intérieur. Ces fenêtres et les maçonneries en moellons calcaires et silex caractériseraient également l'architecture du XVI^e siècle. La belle ordonnance du bâtiment et de sa façade résolument ouverte sur l'agrément d'un jardin, quoique au nord, ses communications avec la chambre du prieur mais aussi avec la grande salle et la cour, la proximité de la porte de la maladrerie, tout désigne une résidence, le logis prieural dans son entier. Son aménagement répondait sans doute à un souci de confort qu'autorisaient la paix et la prospérité retrouvées – passé la guerre de Cent Ans et le lent redressement économique consécutif –, ainsi que la rareté, désormais, des hôtes malades de l'établissement, à l'aube des Temps modernes, du XV^e au XVI^e siècle. À l'étage, sur la paroi mitoyenne d'une chambre avec celle du prieur, au-dessus de la porte de communication, des inscriptions latines et le dessin d'un bateau ont été récemment découverts. Leur étude épigraphique n'a pas encore été entreprise mais l'écriture gothique de la principale inscription la daterait du XV^e siècle.

3) La grande salle dans l'aile en retour d'équerre

La seconde partie de l'aile est plus basse. Elle est faite de la même maçonnerie dominante de moellons calcaires et silex, aux encadrements en pierres de taille chanfreinés, que les autres bâtiments de la maladrerie. L'élévation sud, côté cour, a été beaucoup plus remaniée, aux XVIII^e et XIX^e siècles, que celle du nord.

L'aile abritait le pressoir de la ferme et avant encore, peut-être, un réfectoire, dans la grande salle actuelle, si l'on en croit l'auteur de l'« Etat des fermes et batimens » :

« Suit un autre bâtiment plus bas de couverture et qui est appuyé par son bout contre le flanc de la chapelle. La proximité de la cuisine, cy dessus mentionnée⁷⁵, et sa construction annoncent qu'il servoit autrefois de refection. Il est employé aujourd'huy a l'usage du pressoir »⁷⁶.

Ce pressoir est mentionné en 1612, déjà, dans un procès-verbal de prise de possession du prieuré⁷⁷. C'était un pressoir à cidre à auge circulaire, les pommes y étaient broyées par une meule verticale tirée par un cheval. L'« Etat des fermes et batimens » en donne quelques éléments de description, selon les réparations qu'il réclamait :

« Le tour du pressoir [...] est assez bon et ne demande que de modiques reparations. Le tablier n'est pas tout a fait de même. L'arbre de dessous est pouri dans le milieu. Cependant il pouroit encore servir quelques annees en l'etayant a cet endroit avec une bonne pierre de taille »⁷⁸.

⁷⁴ Notes de Louis REGNIER.

⁷⁵ Au rez-de-chaussée du bâtiment d'angle. Cf. *supra*.

⁷⁶ ADE, E 165, fol. 3 r^o.

⁷⁷ Cf. *supra*. ADE, H-dépôt Évreux, G 35, pièce n^o 67, fol. 1 v^o. Voir TABUTEAU B., thèse, *op. cit.*, t. 1 B, p. 423.

⁷⁸ ADE, E 165, fol. 3 r^o.

Fig. 13

– L'aile de la grande salle vue de la parcelle 56 –

À droite de la grande salle, adjonction récente (2000) à l'emplacement de l'ancienne chapelle ; à gauche, le bâtiment d'angle avec ses fenêtres à meneaux.



Fig. 14

– La grande salle, dite « salle aux malades » –

Au fond, à gauche, la grande salle communique avec la salle basse du bâtiment d'angle ; à droite, un escalier monte à l'ancien logis prieural. La salle est éclairée de ce côté par la baie en plein cintre donnant sur la cour (cf. fig. 10).



Il fut supprimé dans les années 1920, à lire Henri Lamiray :

« Cette année a vu disparaître le curieux pressoir de la ferme. C'était un rare échantillon, parfaitement conservé, de ces puissants pressoirs à auge circulaire, renfermant un manège qui

bientôt, comme toute pièce encombrante et d'utilisation peu facile, disparaîtront pour céder la place aux appareils mécaniques modernes »⁷⁹.

La grande salle est éclairée par trois baies en plein cintre, à meneau central, coussièges et tympan percé d'un oculus. Deux donnent sur la parcelle 56 et une sur la cour, cette dernière ayant été découverte par les restaurateurs (cf. fig. 10). Ces baies sont datables des XII^e-XIII^e siècles. Les nombreuses et belles ouvertures de l'aile sur la parcelle 56, au Moyen Âge, renforceraient l'hypothèse qu'un jardin s'étendait à cet endroit, derrière la maladrerie, comme l'indique le bail de 1482, que nous avons cité à propos du cimetière⁸⁰.

Fig. 15
– Baies romanes de la grande salle –



⁷⁹ LAMIRAY H., « Origine de la Foire Saint-Nicolas », *op. cit.*, art. p. 2. « Cette année » correspondrait normalement à celle de l'article paru dans *La Normandie*, soit 1924. Or, l'auteur signale encore le pressoir parmi les vestiges intéressants à voir à la ferme de Saint-Nicolas, dans ses *Promenades historiques et anecdotiques dans Évreux*, ouvrage publié en 1927 ! Publication tardive sans mise à jour ? Cf. *supra*.

⁸⁰ Cf. *supra*

4) L'ancienne « bergerie »

Un bâtiment de même facture que les autres et à usage passé de bergerie ou d'étable menace ruine à l'écart de la cour. Il n'a pas été restauré. Il servait de grange au milieu du XVIII^e siècle mais deux cheminées sont signalées alors à ses extrémités :

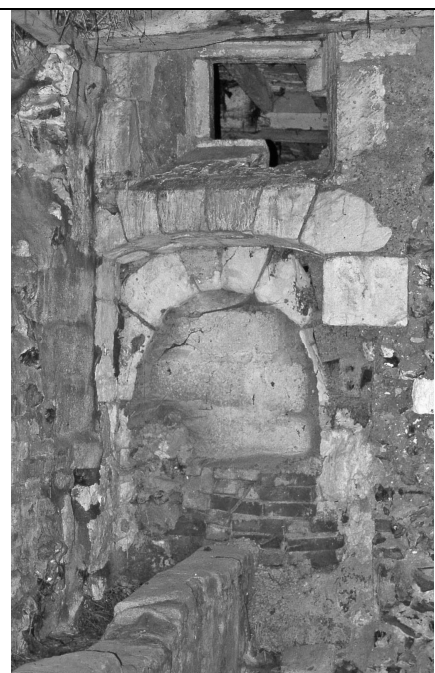
« On trouve en outre dans la cour deux batimens egalement⁸¹ couverts en tuile, de 40 a 45 pieds de longueur. L'un sert aujourd'huy de grange, il a a ses deux bouts deux bonnes cheminées, et les mortoises qu'on voit aux sommiers prouvent qu'i etoit autrefois partagé par deux refans en trois creux. La charpante est simple et bonne, la couverture bonne et le batiment en bon etat »⁸².

Fig. 15
– L'ancienne « bergerie » –



Fig. 16
– L'une des baies
obturées à l'intérieur
de la bergerie –

Il existe d'autres petites baies obturées à l'extrémité des mangeoires modernes, voûtées en anse de panier, en plein cintre ou en tiers-point. La composition de celle-ci est complexe en l'état.



⁸¹ Avec la chapelle.

⁸² ADE, E 165, fol. 3 v^o.

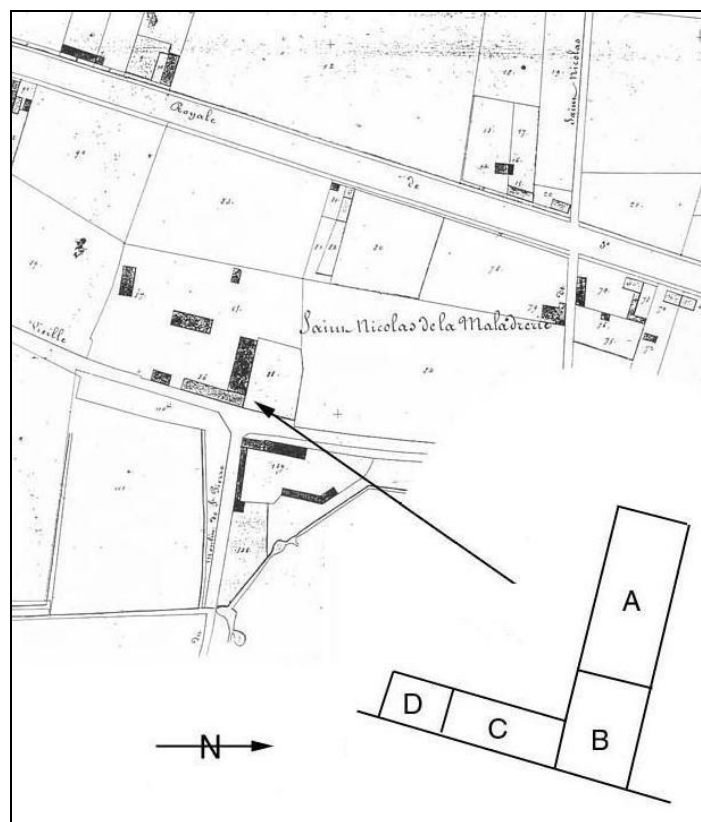
En 1915, Louis Régnier date du Moyen Âge ce bâtiment à l'extrémité de la cour, au sud-ouest du grand bâtiment aujourd'hui disparu :

« Un dernier bâtiment date aussi du Moyen Âge. Il se trouve à l'extrémité de la cour, au sud-ouest du précédent. Il est bas, rectangulaire, construit en silex sur la façade nord, la seule assez bien conservée, et orienté de l'est à l'ouest. Ce côté nord présente deux ou trois fenêtres rectangulaires assez petites, entourées d'un biseau et dont le linteau est naturellement monolithe »⁸³.

V. – Étude des charpentes (F. ÉPAUD)

L'ancien logis prieural (cf. fig. 17, B) présente un plan rectangulaire avec un étage couvert d'une toiture à deux versants. La plupart des infrastructures intérieures ont été supprimées au XX^e siècle. Cependant, tous les sommiers semblent avoir été conservés, notamment ceux du premier niveau qui sont chanfreinés, de forte section, et qui reposent sur des corbeaux en quart de rond et sur des poteaux intermédiaires. La charpente du comble, à fermes et pannes, possède des fermes où l'entrait retroussé est remplacé par un couple de longs liens courbes formant un arc brisé. Cette disposition très particulière des pièces pour des fermes d'une charpente à fermes et pannes se retrouve dans un logis d'Harfleur, servant aujourd'hui de musée communal et daté du XVI^e siècle.

Fig. 17
– Plan de situation d'après le cadastre napoléonien⁸⁴ –



⁸³ Notes de Louis REGNIER, *op. cit.*

⁸⁴ ADE, 3 PL 1118.

Le bâtiment qui prolonge le précédent à l'intérieur de la cour (cf. fig. 17, A), est de plan rectangulaire, de 14 m de long sur 7 m de large environ, avec un rez-de-chaussée couvert d'une toiture à deux versants. La charpente à fermes et pannes du comble, d'époque moderne, comporte de nombreux chevrons en réemploi qui présentent des mortaises vides et des entailles d'assemblages à mi-bois (cf. fig. 18). La partie inférieure de ces anciens chevrons montre un délardement cintré couvert de nombreux clous entre deux longues mortaises destinées vraisemblablement à des jambes de force et des aisseliers inclinés. Ces indices prouvent que ces chevrons appartenaient à une charpente à chevrons-formant-fermes voûtée et lambrissée. La grande portée de ces chevrons, correspondant au volume actuel du comble, semble confirmer l'existence dès l'origine d'une charpente voûtée sur cette salle, à l'image des grands dortoirs abbaciaux voûtés et lambrissés du début du XIII^e siècle.

Fig. 18
– Chevrons médiévaux en réemploi (bât. A) –



Le bardage d'un appentis, rajouté au XIX^e siècle contre le pignon nord du bâtiment⁸⁵, était constitué en grande partie de lambris récupérés sur une ancienne charpente voûtée. Il s'agit de planchettes en chêne bouvetées, portant encore des traces de peintures

⁸⁵ À l'emplacement de l'ancienne chapelle. Cet appentis a été lui-même remplacé par une autre construction en 2000 (cf. fig. 10 et 13).

bleues, jaunes et rouges, dont les tracés demeurent encore illisibles. Il est probable que ces lambris proviennent de cette charpente voûtée.

Le comble du bâtiment ouvrant sur la rue du Carmel comprend deux charpentes distinctes. La première (cf. fig. 17, D), d'époque moderne, est à fermes et pannes et couvre la partie sud au-dessus des anciennes étables. La seconde qui nous intéresse ici est placée dans son prolongement au nord, au-dessus d'une étable, du passage charretier et de retour du logis (cf. fig. 17, C). Cette charpente à chevrons-formant-fermes comprend quinze fermes, espacées irrégulièrement de 47 à 56 cm, dont deux principales à entrain à chaque bout (cf. fig. 19-20 et 22). Leurs éléments ont tous été taillés dans du chêne en bois de brin – conservant le cœur de l'arbre – équarri à la hache. Les deux fermes principales sont constituées d'un entrain, d'un couple de chevrons raidis par un faux entrain, de deux aisseliers droits (fig. 21) et de deux jambes de force droites. La ferme principale sud possède un faux poinçon sculpté, mais son assemblage de tête au faux entrain ainsi que son chapiteau inadapté semblent indiquer un éventuel réemploi.

Fig. 20
– Charpente du bâtiment C,
fermes secondaires, face nord –



Fig. 19
– Charpente du bâtiment C,
ferme principale, face nord –



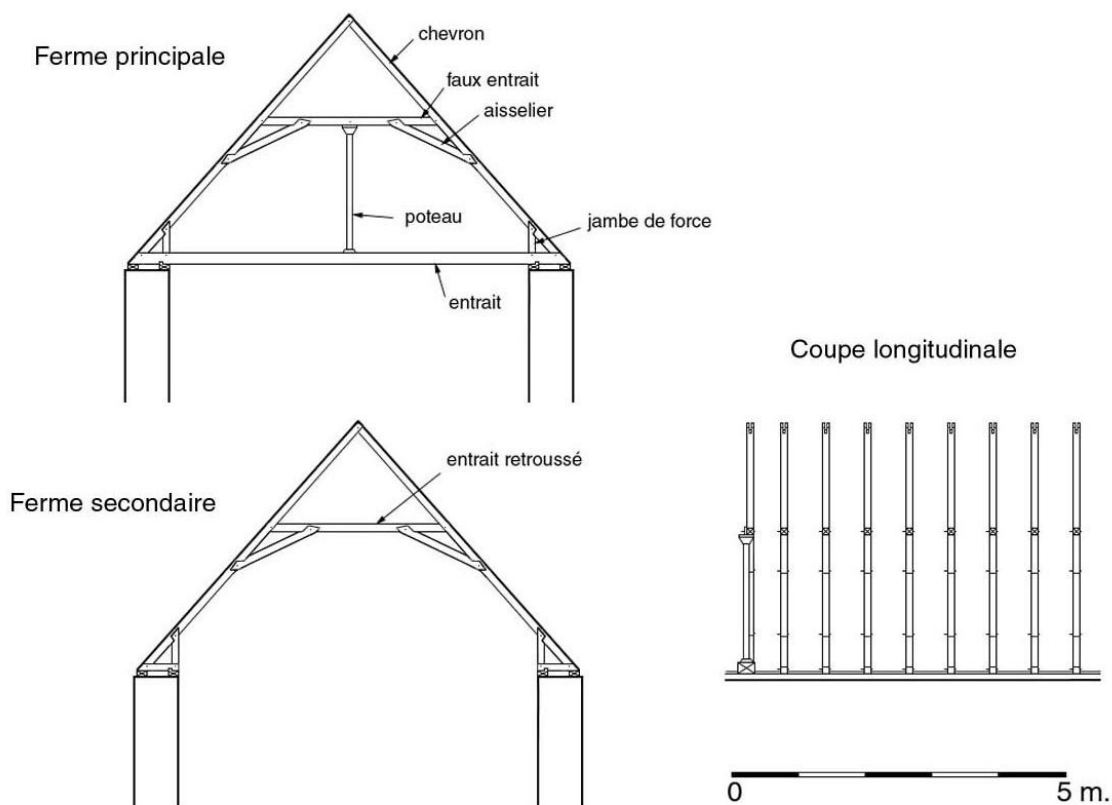
Fig. 21
– Assemblages à mi-bois des aisseliers –



Les fermes secondaires présentent en pied un blochet assemblé sur le cours de la sablière interne au moyen d'une languette saillante rentrant dans une rainure

transversale en sous-face (cf. fig. 23). Ce mode d'assemblage des blochets, relativement rare, permet de coulisser les pieds de ferme à n'importe quel endroit sur la sablière en évitant ainsi de tailler spécifiquement des assemblages adaptés pour chaque blochet. Il se rencontre en Normandie en 1224d dans la chapelle Saint-Laurent de Vaux, près de Gisors, et aussi en 1224-1225d dans le déambulatoire de la cathédrale de Bayeux⁸⁶. Cette technique d'assemblage se rencontre aussi dans les charpentes romanes pour la fixation des entrails sur les sablières, comme dans l'église Saint-Pierre-de-Montmartre, à Paris, vers 1164-1174d et, antérieurement, dans l'église de Corneilles-en-Vexin, dans le Val-d'Oise, dans la première moitié du XI^e siècle, et dans l'église Saint-Germain-des-Prés vers 1018-1038d. Cet assemblage semble disparaître après le milieu du XIII^e siècle en Normandie comme en Ile-de-France.

Fig. 22
– Restitution de la charpente du bâtiment C –



Les assemblages des aisseliers et de la tête des jambes de force sont des mi-bois à demi-queue d'aronde (cf. fig. 21). Ils se présentent tous assemblés sur la face nord des fermes. Le tenon-mortaise est utilisé pour tous les assemblages de pieds de ferme, les faux poinçons, les entrails retroussés et enfin pour l'enfourchement des chevrons. Aucune lierne n'étrésillonne les fermes entre elles. Seules les voliges de la couverture

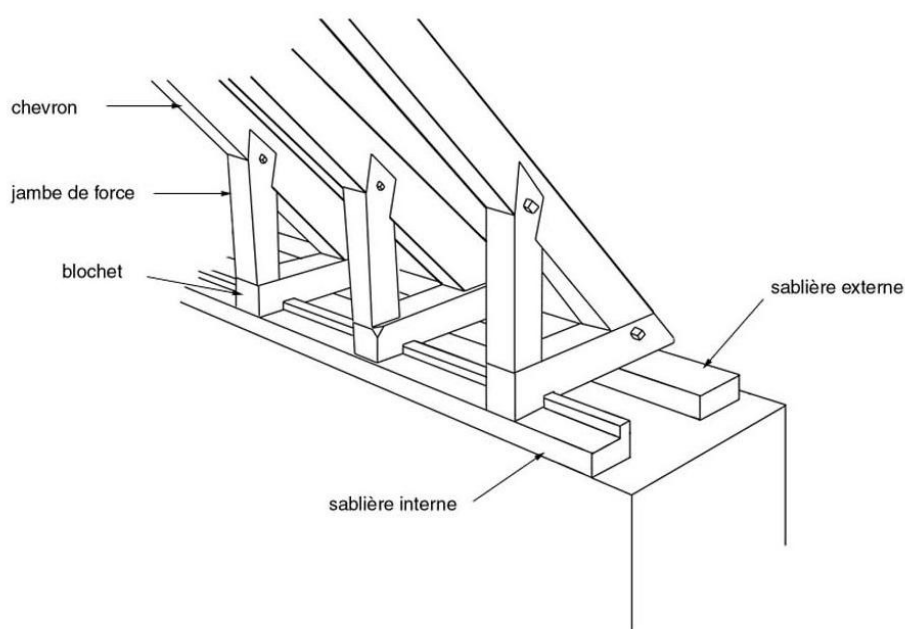
⁸⁶ EPAUD F., *De la charpente romane à la charpente gothique. L'évolution des techniques et des structures de charpenterie du XI^e au XIII^e siècle en Normandie*. éd. CRAHM, 2007 (à paraître), Caen.

assurent le contreventement des fermes et donc la cohésion longitudinale de la charpente.

Des traces de clous sur les faces internes des bois témoignent de la présence d'une ancienne voûte lambrissée. Les entrails présentent des chanfreins en face inférieure avec, sur celui de la ferme méridionale, des traces d'entrelacs d'un décor polychrome à dominante noire. Il est donc fort probable qu'à une époque donnée, cette voûte polygonale était peinte.

Enfin, notons la présence de marques d'assemblage en chiffres romains, gravées à la rainette en face interne des pièces. Des langues de vipère (petit trait rajouté à la marque, destiné à départager les pièces de l'un et l'autre versant) y ont été observées. Leur relevé n'a cependant pas pu être réalisé, du fait du remplacement de nombreux bois liés à la dernière restauration.

Fig. 23
– Charpente du bâtiment C, pieds de fermes secondaires –



Cette charpente présente donc tous les éléments caractéristiques de la fin du XII^e siècle ou des premières décennies du XIII^e siècle : assemblages à mi-bois, absence de triangulation et de contreventement, faible pente (48,3°), assemblage à languette des sablières. Sa présence sur des maçonneries de la fin du Moyen Âge, parfaitement adaptées à la largeur de la charpente, s'explique selon deux hypothèses. La première suppose que cette charpente est en place et qu'elle a été conservée en élévation lors de la reprise de l'appareillage des murs médiévaux à l'époque moderne, murs dont le noyau primitif serait toujours présent. La seconde hypothèse suggère que la charpente a été entièrement déposée et remontée à l'identique après la reconstruction complète des murs. De tels cas de figure existent, assez rares il est vrai, comme par exemple la charpente du XIII^e siècle de la nef de l'église de Villiers-le-Bel, dans le Val-d'Oise, déposée au sol puis remontée à l'identique sur des murs du XVI^e siècle.

En guise de conclusion

Les baies cintrées de la grande salle, l'arc en tiers-point de la porte charretière côté cour, la charpente du toit du bâtiment d'entrée et les fenêtres à meneaux du bâtiment d'angle caractériseraient une architecture médiévale datable du tournant des XII^e et XIII^e siècles jusqu'à celui des XV^e et XVI^e siècles, après les graves crises du bas Moyen Âge, qui n'épargnèrent pas l'établissement. En revanche, la fenêtre de la chambre du prieur et les autres percements, ainsi que la charpente de la grande salle et l'ancienne bergerie, attestent d'importants remaniements modernes à partir du XVI^e siècle, à l'époque où la maladrerie est réunie au bureau des pauvres d'Évreux, et encore au XVIII^e siècle.

La structure spatiale d'ensemble des *edificia* de la léproserie de 1217-1218⁸⁷ nous échappe pour l'essentiel. Au mieux, spécialement au regard du vocabulaire⁸⁸, conjecturons que les habitations, individuelles, des malades, s'apparentaient à de modestes demeures paysannes, peut-être de ces chaumines, cabanes montées en bois et torchis ou, plus sommairement, en bauge, et couvertes de chaume donc⁸⁹. Une cour et la chapelle ont dû commander la disposition générale de ces cabanes et des constructions d'utilité commune avec lesquelles elles coexistaient au Moyen Âge, au XIII^e siècle en particulier :

« *Et dicti prior et fratres [...] domos suas nobis debent singulis annis commodare* » (1237)⁹⁰.
« *super unam acram terre [...] sitam apud bordellos leprosororum* » (1238)⁹¹.
« *quinque acre dicte terre site sunt juxta bordellos leprosororum Ebroicensium* » (1263)⁹².

Les bordes servent à identifier la léproserie jusqu'au début du XV^e siècle. Ainsi dans le rôle des aumônes royales d'après les comptes du sous-aumônier de 1350-1355 à 1400-1405 :

« bordiaus jouste Euvreus / Ewreus », « bordeaux jouste Evreux », « bordeaux jouste Euvreux », etc.⁹³

⁸⁷ Cf. *supra*. ADE, H-dépôt Évreux, G 12, pièce n° 49, et cartulaire de Saint-Nicolas, G 7, fol. 5 r°-v°. TABUTEAU B. éd., thèse, *op. cit.*, t. II (corpus), n° 33, p. CCIV.

⁸⁸ Cf. DUCANGE, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, Paris, 1840, t. 1^{er}, p. 728, col. 2, « *borda* » 5, p. 729, col. 3, « *bordellum* », p. 730, col. 1, « *bordelus* », et col. 3, « *bordelum* » ; NIERMEYER J. F., *Mediae latinitatis lexicon minus*, E. J. Brill, Leiden, 1984 (1^{ère} éd. 1976), p. 101, « *bordellum, bordelum* » 2 ; GODEFROY F., *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, Paris, 1937, t. 1^{er}, p. 686, « *borde* » 3 et « *bordel* », p. 687, « *bordele* » 1 et « *bordelet* ». Voir TABUTEAU B., thèse, t. 1 A, p. 152-153.

⁸⁹ La technique de la construction en bauge, "mélange de limon argileux et de paille", était répandue dans l'actuel département de l'Eure, où "elle a très souvent servi à la confection de murs de clôture, mais aussi à la construction de bâtiments agricoles, voire même de maisons d'habitation". Cf. LAHURE F., « Réhabilitation du patrimoine terre », *Connaissance de l'Eure*, n° 64, 1987, p. 16.

⁹⁰ Relativement à la procession du lundi de Pâques à Saint-Nicolas, évoquée plus haut. Cartulaire de Saint-Nicolas, ADE, H-dépôt Évreux, G 7, fol. 5 r°. TABUTEAU B. éd., thèse, t. II, pièce n° 34, p. CCVII.

⁹¹ ADE, H-dépôt Évreux, G 15 (pièce sans numéro), et cartulaire de Saint-Nicolas, G 7, fol. 21 v°-22 r°. TABUTEAU B. éd., thèse, t. III (corpus), n° 119, p. CCCXCVIII.

⁹² Quatrième cartulaire du chapitre épiscopal d'Évreux, ADE, G 165, fol. 341 r°. TABUTEAU B., *ibidem*, t. II, table 2, p. XXV.

⁹³ BAUTIER R.-H. et MAILLARD F., « Les aumônes du roi aux maladreries, maisons-Dieu et pauvres établissements du royaume. Contribution à l'étude du réseau hospitalier et de la fossilisation de l'administration royale de Philippe Auguste à Charles VII », *Assistance et assistés jusqu'à 1610*, actes du 97^e congrès national des sociétés savantes (Nantes, 1972, philologie et histoire), CTHS, Paris, 1979, appendice II, p. 92, n. 326 (avec tableau p. 39).

En 1557 encore, au moment de la réunion de Saint-Nicolas au bureau des pauvres d'Évreux, il est question des :

« malades qui seront mis et envoyes par le Bureau aux maisons dudit prieuré et leproserie, soit de lepre ou autre maladie »⁹⁴.

Toujours des « bordes » ? En tout cas, les deux méseaux qu'abrite l'établissement en 1546-1547, habitent manifestement séparément, chacun avec sa servante⁹⁵ !

⁹⁴ Grand pouillé du diocèse d'Évreux, ADE, G 22, p. 981. TABUTEAU B., thèse, t. IV, n° 223, p. DCCCIV.

⁹⁵ Archives municipales d'Évreux, GG 6. TABUTEAU B., *ibidem*, pièces n° 231 à 235, p. DCCCXXVI à DCCCXXXVIII.